



CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION - PARTICULIER

Les présentes conditions s'appliquent conformément à la réglementation en vigueur, et l'achat d'un séjour au Village Vacances Bord de Ciel implique l'acceptation sans réserve de ces conditions.

1/ RÉSERVATION ET RÈGLEMENT DU SÉJOUR

1.1 Moyens de réservation :

Les réservations peuvent être effectuées par courrier, mail, téléphone ou via le formulaire de contact de notre site web <https://www.bordciel.fr/> et doivent inclure l'effectif, la prestation choisie ainsi que le type d'hébergement souhaité.

1.2 Proposition de réservation :

Après contact, un devis sera envoyé par le Village Bord de Ciel, incluant le détail des prestations et les conditions financières.

1.3 Confirmation :

La réservation est confirmée après réception d'un acompte de 30 % du montant total du séjour et du devis signé dans un délai de 10 jours. Passé ce délai, la réservation sera annulée.

1.4 Règlement du séjour :

- Acompte initial de 30 % à la réservation.
- Le solde est à régler à l'arrivée lors de la remise des clés.

2/ CONDITIONS D'ACCUEIL

2.1 Arrivées :

Le client doit se présenter à la date et à l'heure prévues dans le contrat. En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera accordé pour les périodes non consommées.

2.2 Annulation :

Des frais d'annulation seront appliqués selon les délais avant le début du séjour :

- Entre 90 et 30 jours : 30 %
- Entre 29 et 15 jours : 50 %
- Moins de 15 jours : 100 %

3/ CAUTION ET FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

3.1 Caution :

Une caution de 200 € par empreinte bancaire sera demandée avant l'entrée dans les lieux. Seul l'état des lieux de sortie permettra de déterminer si la caution est restituée en intégralité ou partiellement, en fonction de l'état de la maisonnette.

3.2 Retard de départ :

Les départs doivent se faire à 10h30 maximum. Si le client ne libère pas la maisonnette avant 10h30 le jour du départ, 30 € par heure de retard seront facturés.

3.3 Ménage :

Le ménage de la maisonnette doit être effectué par le client avant le départ. Si celui-ci n'est pas réalisé, un montant de 50 € sera déduit de la caution.

3.4 Suppléments :

- Taxe de séjour de 0,86 € par adulte et par nuit.
- Location de draps, linge de toilette, ou lit bébé (en option).
- Possibilité de pension complète (à partir de 12 personnes), demi-pension (à partir de 12 personnes) ou petit-déjeuner sur réservation.

4/ RÈGLES D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS

Les équipements communs (piscine, terrains de jeux, barbecues, aire de jeux pour enfants, etc.) sont mis à disposition des clients sous réserve du respect des règles d'utilisation affichées sur les lieux. Toute infraction à ces règles peut entraîner l'expulsion immédiate du Village sans remboursement ni compensation. Le Village se réserve le droit de réclamer des frais en cas de dégradations causées aux équipements.

5/ ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux domestiques sont autorisés sous certaines conditions :

- Les propriétaires doivent s'assurer qu'ils ne dérangent pas les autres vacanciers et qu'ils respectent la propriété des lieux.
- Un supplément de 5 € par jour et par animal sera appliqué.
- Les animaux doivent être tenus en laisse dans les parties communes.

En cas de non-respect, le Village se réserve le droit de demander le départ du client sans remboursement.

6/ ASSURANCES

Les clients doivent être couverts par une assurance responsabilité civile pour les dommages causés à des tiers ou au bien loué pendant leur séjour. Il est également recommandé de

souscrire une assurance annulation, notamment pour des cas imprévus comme une maladie, un accident ou des événements de force majeure.

7/ FORCE MAJEURE

En cas d'événements indépendants de la volonté du Village (catastrophes naturelles, restrictions sanitaires, grèves, etc.) empêchant l'exécution normale du séjour, le Village se réserve le droit d'annuler ou de reporter le séjour. Dans ce cas, aucun frais ne sera appliqué pour l'annulation, et l'acompte sera remboursé intégralement ou pourra être reporté pour une future réservation.

8/ PROTECTION DES DONNÉES

Conformément au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), les informations personnelles recueillies lors de la réservation sont utilisées uniquement pour la gestion du séjour et ne seront ni vendues ni transmises à des tiers. Les clients disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression de leurs données en contactant le service de réservation.

9/ MODALITÉS DE PAIEMENT ET NON-PAIEMENT DU SOLDE

Le solde du séjour doit être réglé à l'arrivée lors de la remise des clés. En cas de non-paiement à l'arrivée, le Village se réserve le droit d'annuler la réservation. Dans ce cas, le client perdra l'acompte versé, et les lieux seront immédiatement remis à la disposition du Village pour une nouvelle réservation.

10/ ASSURANCES ET RESPONSABILITÉS

10.1 Vols et dégradations :

Le Village Bord de Ciel décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'objets personnels. Il est recommandé de ne pas apporter d'objets de valeur.

10.2 Litiges :

Toute réclamation relative au séjour doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 15 jours suivant la fin du séjour à l'adresse suivante :
SAS Bord de Ciel - Chemin de l'Escapade - 82160 Caylus.